

Les TPE et PME de l'île ont besoin d'une attention toute particulière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.05.18

Paris, 24 mai 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux de Nouvelle-Calédonie font état d'une situation désastreuse sur l'île, avec d'importants dégâts, des bâtiments détruits par les flammes et des pillages.

Les membres du Conseil national de l'U2P expriment leur profonde solidarité à l'ensemble des chefs d'entreprise concernés et leur plein soutien aux représentants de l'U2P en Nouvelle-Calédonie.

À l'occasion de la présence du Président de la République sur l'île, l'U2P appelle par ailleurs les pouvoirs publics à prendre des mesures de soutien en direction de ces professionnels.

Certaines initiatives ont été engagées visant à honorer les salaires à la place de l'employeur quand l'entreprise est en incapacité de fonctionner. C'est une bonne chose et il faut poursuivre en ce sens.

Il ne faut pas oublier pour autant les nombreux chefs d'entreprise sans salarié dont la situation financière peut être précaire et qui n'ont pas de droits au chômage.

Ils ont besoin d'une aide financière afin, soit de régler leurs prêts ou loyer, soit de réinvestir dans des locaux ou du matériel, en attendant de reprendre le cours de leur activité.